

**Ouverture de poste-Personnel de soutien  
Poste à temps partiel sur une base annuelle (Annexe «O»)  
Remplacement retrait préventif et congé de maternité**

<b>Classe d'emploi :</b>	<b>Technicien en travaux pratiques</b>
<b>Département :</b>	TÉE
<b>Supérieur immédiat :</b>	Mme Claire Langevin et Coordination département
<b>Nb. heures de travail:</b>	910 heures/année réparties selon un horaire qui sera établi au début de chacune des sessions (automne et hiver).

**Nature du travail :**

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emplois consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

**Description de la fonction:**

La personne de cette classe d'emploi exerce, selon les besoins, des fonctions de démonstratrice ou démonstrateur, de moniteur et de répétitrice ou répétiteur.

Elle participe au choix du matériel spécialisé et des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, le cas échéant, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapte à des besoins spécifiques. De plus, elle effectue le calibrage, l'entretien et la réparation de cet équipement.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier ce personnel lorsqu'il est moins expérimenté.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

**Qualifications requises :**

Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

**Traitement:** 18,00\$/heure à 25,18\$/heure

**Période d'affichage:** du 20 août au 2 septembre 2010

*Faire parvenir votre candidature avant 16 h 00, 2 septembre 2010, au Service des ressources humaines, local 1196.*

/nb

le 20 août 2010

c.c.: Syndicat du personnel de soutien